MORALISCHE WOCHENSCHRIFTEN
Institut für Romanistik, Karl-Franzens-Universität Graz

Permalink: https://gams.uni-graz.at/o:mws.7109

Cita bibliográfica: Jacques-Vincent Delacroix (Ed.): "VIIIe Discours.", en: *Le Spectateur françois pendant le gouvernement révolutionnaire*, Vol.1\008 (1794), pp. 63-75, editado en: Ertler, Klaus-Dieter / Hobisch, Elisabeth (Ed.): Los "Spectators" en el contexto internacional. Edición digital, Graz 2011-2019, hdl.handle.net/11471/513.20.4602

VIII^{e} DISCOURS.

De la Force des fausses Opinions, et des moyens d'en affoiblir l'énergie.

ON peut, par la terreur, concentrer les opinions invétérées, mais on ne les change pas ; les hommes demeurent attachés à leur système, à leurs affections, à leurs préjugés, jusqu'à ce que la raison les éclaire. C'est à elle seule qu'il appartient de les délivrer de l'erreur et des illusions. Je n'ai pas encore vu un véritable prêtre renoncer à ses anciennes maximes ; pas un de ceux qu'on nomme aristocrates revenir de bonne foi aux principes posés par nos premiers législateurs ; pas un sincère constitutionnel devenir franchement républicain. Si nous avions triomphé de tous nos ennemis extérieurs, que faudroit-il donc faire pour entretenir l'union parmi tant d'esprits divisés ? en user à l'égard des systêmes politiques, comme on en agit en certains pays envers les différentes sectes religieuses ; faire marcher la loi dominante, et dédaigner toutes les opinions contraires, tant qu'elles demeureroient inactives et soumises. Celui qui obéit à la loi qu'il n'aime pas, a un malheur de plus que celui qui l'exécute avec affection. L'habitude suppléera bientôt au sentiment ; le véritable prêtre ne transmettra pas ses regrets à ses enfans ; ceux de l'aristocrate ne voudront pas toujours partager les persécutions de leur père ; les fils du constitutionnel ne s'attacheront pas à une chimère qui a coûté tant de larmes et de sang à la France. Toutes les opinions finiront par se confondre et se diriger en masse vers le gouvernement qui dispensera la protection, les emplois, les récompenses à ceux qui le serviront avec zèle. Voilà la perspective qui me fait desirer si ardemment qu'une paix glorieuse et durable nous délivre pour jamais de l'étranger : alors les conspirations, les trahisons n'auront plus d'objet ; les espérances trompeuses se dissiperont ; les haines s'attiédiront ; chacun s'occupera de faire valoir son industrie, de développer ses facultés ; le commerce reprendra son essor, l'agriculture son activité ; les beaux-arts s'efforceront de recouvrer leur splendeur ; la morale reconquerra son empire ; la justice n'intimidera que les pervers ; et la probité n'aura plus que des actions de graces à rendre à l'Eternel, qui ne permet pas que le règne de l'injustice et du crime soit de longue durée.

Mais quand viendra-t-il ce jour fortuné où la foudre ne grondera plus sur nos frontières, où le sang des hommes n'arrosera plus le champ de la victoire ? ce ne sera pas tant que l'orgueil de l'étranger prétendra nous donner des loix ; que la tyrannie se livrera au sol espoir de subjuguer un vaste Empire par la force des armes.

Si la violence a tant de peine à triompher du fanatisme et du royalisme désarmés ; si elle n'étouffe leur dernier vœu qu'en leur arrachant la vie, comment réduiroit-elle à l'esclavage des républicains épris de la liberté, qui ont des bayonnettes et des canons pour la défendre ?

Il faut ne pas connoître les hommes, et n'avoir jamais réfléchi sur leur histoire, pour se flatter de produire une révolution dans leurs pensées, dans leurs affections par la terreur. Si vous voulez les changer, les attirer à votre systême, montrez-leur le bonheur ; c'est par son intérêt qu'on mène un grand peuple, et qu'on l'attache à la domination offerte à ses yeux.

Que de fautes, que d'erreurs politiques ont été commises dans les combats livrés aux passions, aux préjugés, depuis l'extinction de la république romaine jusqu'à nos jours ! Mais il est au moins superflu de s'arrêter sur des égaremens trop funestes à l'espèce humaine.

Souvent une idée qui nous frappe par sa grandeur et sa simplicité a un effet plus rapide, applanit plus de difficultés que tous les argumens de l'éloquence, et que toutes les décisions des docteurs ; elle donne le change à tous les systêmes politiques et religieux ; elle tranche d'un seul coup d'interminables disputes.

Que deviennent, par exemple, toutes les querelles théologiques devant la loi qui confond tous les cultes dans l'hommage public et solemnel que rend toute une nation à l'Être suprême duquel émanent la vie, l'existence, et

l'ordre de l'univers ? Que toutes les sectes qui ont agité l'Italie, l'Allemagne ; la France et l'Angleterre, paroissent petites et méprisables en présence de ce dogme sublime de la raison ! Comme elles doivent avoir honte de leur foiblesse !

Malheureux humains ! combien de temps vous avez dégradé la Divinité, en prétendant l'honorer ! Vous voulez bâtir des temples à l'architecte du monde, lui assigner une demeure sur ce globe qui n'est qu'un point à ses yeux ; comment avez-vous pensé qu'il viendroit resserrer son immensité dans des édifices construits de vos débiles mains ? Son habitation, c'est l'univers qui peut à peine le contenir. Vous devez sans doute lui rendre graces des biens dont vous jouissez sur ce domaine proportionné à la fragile existence des créatures qui s'y succèdent ; mais vous flatter qu'il ne voit que vous, qu'il n'a travaillé que pour vous, que vos desirs et vos vœux opposés dérangeront l'ordre immuable de sa sagesse, qu'il daigne prendre part à vos querelles, être jaloux de vos affections, c'est le comble de l'orgueil et du délire. Il vous a donné le sentiment du juste et de l'honnête, malheur à vous si vous résistez à ses divines inspirations ! Il vous a organisé de manière à pourvoir à vos besoins, à vous porter des secours réciproques, à vous communiquer vos pensées, à soumettre à votre empire les animaux les plus vigoureux ; si vous abusez de ces facultés, si vous les tournez contre vos semblables, avez-vous des reproches à faire à cette intelligence universelle qui anime tous les êtres vivans, et avoit laissé écouler dans votre espèce une plus grande portion d'elle-même pour vous rapprocher davantage de votre auteur ? Vos plaintes n'exciteroient-elles pas plus sa colère que sa pitié, si la sublimité de son essence permettoit à aucunes affections humaines d'en troubler l'inaltérable pureté ?

Honorons Dieu, parce que l'hommage que nous lui rendons honore notre nature ; élevons notre pensée jusqu'à lui, puisqu'il l'a rendue susceptible de ce noble élan ; repoussons avec un égal mépris les systêmes qui dégradent la Divinité en l'abaissant jusqu'à nous, ou qui nous avilissent en voulant nous concentrer dans la matière. Peut-être notre ame, si nous la conservons toujours pure, si nous la préservons, autant qu'il dépend de nous, des souillures de cette enveloppe corruptible à laquelle une existence passagère semble l'attacher, sera-t-elle digne de remonter au principe d'où elle est émanée ? Cette idée, si elle est fausse, est du moins une illusion plus douce et plus consolante que la pensée du néant absolu.

Lettre d'un Habitué au précédent Tribunal révolutionnaire.

DEPUIS l'établissement du tribunal révolutionnaire, j'assiste réguliérement, je ne dis pas à ses jugemens, mais à ses arrêts de mort. Quelles tragédies peuvent offrir des scènces comparables à celles dont je suis journellement le témoin ? J'éprouve toutes les sensations qui peuvent émouvoir l'homme. La terreur, la pitié, l'indignation, la fureur pénètrent mon ame et s'y succèdent : je compare la contenance, la fermeté, la présence d'esprit de chaque accusé ; je mesure la hauteur de leur chûte ; j'observe l'impression que fait sur eux la fatale déclaration qu'on leur lit. Les uns, à l'altération de leurs traits, à la décomposition de leur visage, me semblent déjà frappés de mort ; les autres, à l'air de fierté ou d'immobilité avec lequel ils écoutent leur sentence, me paroissent juger leurs juges, et leur dire : vous me condamnez à mourir, et moi je vous condamne à vivre dans l'opprobre et le crime.

Je n'apporte pas moins d'attention à suivre les dépositions des témoins ; j'essaie de concilier leurs contradictions, cet emportement, cette fureur qui animent leurs gestes, qui étincèlent dans leurs regards, m'étonnent et m'indignent. Je cherche à deviner la cause de leur acharnement contre un accusé sans défense. Je suis quelquefois tenté de les comparer à une meute ardente prête à s'élancer sur un cerf qu'elle a mis aux abois, et qui touche à sa dernière heure.

Je suis des yeux les mouvemens des jurés qui me semblent si pressés d'opiner, qu'on diroit qu'ils ont tout entendu avant qu'on ait parlé ; l'attaque et la défense de l'accusé les importune plus qu'elle ne les éclaire. Il ne leur manque que le courage de l'avertir que tout ce qu'il pourroit dire et prouver seroit superflu, et qu'il est déjà condamné.

Mais ce qui n'a jamais été vu dans aucun tribunal ; ce qui ne se verra peut-être jamais dans aucun autre, c'est le personnage qui remplit le rôle d'accusateur public. Qu'il est indigne de ce titre l'homme qui accuse indistinctement les bons et les mauvais citoyens ; qui se refuse à tous sentimens de pitié, de commisération pour la vieillesse, pour l'adolescence, pour la foiblesse ; devant lequel il n'existe que des coupables ; que le mot

d'innocence fait frémir ; qui semble vouloir s'élancer sur le témoin favorable, comme le tigre sur le chasseur qui va lui ravir sa proie !

Il est bien révolutionnaire ce tribunal où les accusés sont condamnés moins sur leurs délits que sur leurs titres ; où les témoins dénoncent, arrêtent et déposent sans pouvoir être récusés ; où les défenseurs commencent par s'excuser de l'être, et ne demandent de l'indulgence que pour eux ; où les jurés n'expriment que l'opinion qu'on leur a dictée ; où les juges ne sont que les organes des ministres de la mort !

Que de grandeurs cependant j'ai vu s'anéantir devant lui ? La compagne du dernier de nos rois, celle qui partageoit sa gloire et a trop abusé de sa puissance, y a comparu sous l'extérieur le plus modeste : malgré la gravité des reproches dont on l'accabloit, je n'ai pu me défendre de quelqu'intérêt, en contemplant la descendante de tant de monarques et d'empereurs réduite à cet excès d'humiliation et de malheur. L'ordre de ses réponses, la fermeté de sa voix, le sang-froid qu'elle conservoit devant ses accusateurs, annonçoient un caractère plus calme qu'on ne l'avoit cru ; on voyoit, à l'art qu'elle mettoit à se justifier, que ses longues infortunes ne l'avoient pas rassasiée de la vie, qu'elle y tenoit encore ; elle étoit mère de deux enfans ! Je ne partageois pas sa confiance, je lisois dans les yeux de ses juges sa triste destinée. Lorsqu'on lui annonça qu'elle alloit cesser d'être, j'ai baissé mes regards, et je me suis figuré le pâle flambeau de la nuit obscurci d'un nuage et replongé dans les ténèbres.

J'ai vu, peu de jours après, paroître à ce tribunal un descendant d' Henri IV bien indigne de son illustre origine ; il avoit les traits d'un coupable qui brave la mort, parce qu'il sent qu'il ne peut lui échapper, et que c'est la seule route qui lui reste pour sortir de l'opprobre.

Je n'ai pas été surpris de voir des généraux, même d'anciens courtisans, se résigner à mourir sans manifester ni crainte, ni regrets ; mais j'ai souvent admiré la contenance ferme et courageuse de plusieurs jeunes épouses qui avoient eu tant de raisons pour chérir la vie, et qui, après en avoir à peine goûté les prémices, se trouvoient tout-à-coup parvenues à son terme.

Quelques anciens magistrats m'ont paru soutenir avec dignité l'idée d'une destruction prochaine ; j'en ai vu d'autres (c'étoient sans doute ceux qui avoient autrefois déshonoré leur ministère) montrer la foiblesse du crime qui avoit compté sur l'impunité.

A travers cette foule de modernes législateurs envoyés au supplice, j'ai distingué ce jeune orateur qui avoit brillé sous l'assemblée constituante, et y avoit fait tout à la fois ses preuves de courage et d'éloquence ; il fit voir que son talent ne s'étoit pas éteint dans sa longue captivité, et qu'il savoit encore se défendre et mourir.

En voyant arriver cette légion de traitans qui a restitué au peuple cette masse de richesses grossie des dépouilles des malheureux ; voilà donc, me suis-je dit, la destinée de ces favoris de la fortune ; il y a quelques mois ils excitoient l'envie, aujourd'hui ils font naître la pitié ! Ne seroit-ce pas assez les punir de leur avidité que de les précipiter de l'opulence, et de leur faire éprouver à leur tour cette misère qu'ils ont tant dédaignée ?

De jour en jour l'accès de ce tribunal devient plus difficile pour moi ; à peine son enceinte suffit-elle pour contenir les accusés qu'on y amène en foule. L'impuissant ministère des défenseurs en est supprimé ; les témoins ne s'y font entendre qu'en exagérant leurs accusations ; ils parlent encore, et les accusés sont déjà condamnés ; plus d'un n'est pas même jugé, et il se voit entraîné avec des hommes qu'il n'a jamais vus, et qu'on lui dit être ses complices . . . .

Je commence à me lasser de tant d'homicides. J'ignore si d'autres pourront encore supporter long-temps ce spectacle ; je m'apperçois déjà que la multitude partage mes dégoûts ; elle ne poursuit plus les accusés avec les cris de la fureur ; on diroit qu'elle craint que cette faulx <sic> qui tranche tout ce qu'elle rencontre n'arrive jusqu'à elle ; sa sollicitude, qui s'étendoit sur la république, se reporte aujourd'hui sur les républicains. Tant que le tribunal révolutionnaire n'a frappé que des prêtres, que des nobles, que des riches, elle a applaudi aux coups qui abattoient ses ennemis ; mais depuis qu'elle s'en voit menacée, sa sécurité est feinte ; elle ressemble à celle des enfans qui chantent lorsqu'ils ont peur.

Réponse.

LA postérité ne croira pas ce que vous avez vu ; il faut avoir une constance à l'épreuve de la cruauté la plus atroce, pour soutenir aussi long-tems les diverses scènes dont vous êtes le témoin.

Le crime qui commande tant de meurtres ne tardera pas à être démasqué ; ses odieux instrumens seront brisés. Cet espoir me donne la force de supporter des jours qui éclairent tant d'horreurs et d'iniquités.